

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD**

Département du Jura

**Séance du 6 octobre 2014**

Nombre de membres  
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à  
la délibération : 15

Date de convocation  
26 septembre 2014

Date d'affichage :  
13 octobre 2014

L'an deux mil quatorze le six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

**Présents :** Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nicolas GRIFFOND, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

**Secrétaire :** Carmen VALLET

**Objet : Personnel : astreinte hivernale des employés communaux**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le  
et publication ou  
notification du

Le Maire propose de renouveler les indemnités d'astreintes pour travaux supplémentaires et de déneigement pour la période hivernale 2014-2015, pendant 18 semaines au total, soit 9 semaines en alternance par agent. L'indemnité d'astreinte est fixée selon le tarif en vigueur communiqué par le centre de gestion de la fonction publique du Jura.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de cette astreinte et de l'indemnité afférente et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les pièces nécessaires. La période d'astreinte commencera le vendredi 14 novembre 2014 et se terminera le vendredi 20 mars 2015.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Florent SERRETTE



